

# SÉANCE ordinaire

**Le 9 juillet 2018**

---

---

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 9 juillet 2018, à 19 h, en la salle du conseil située au 35, rue Commerciale Ouest.

**SONT PRÉSENTS :** Madame Louise Langlois, maire, madame la conseillère Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Denis Pelchat, Richard Duguay, Donald Vachon et Gaétan Daraïche

**EST ÉGALEMENT PRÉSENT :** Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier

---

---

## OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

### **180709.221 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu et d'adopter les points suivants à l'ordre du jour :

- Contrat – Entretien ménager des haltes routières – Monsieur Serge Bellerive ;
- Demande d'aide financière – FDEC – Bonification de l'offre touristique ;
- Achat d'équipement - Service Sécurité & Incendie – Emprunt temporaire ;
- Vente de terrains – Parc industriel secteur Pabos – Marché Blais ;
- Modification du règlement V-207-2018 concernant la réalisation de travaux de mise aux normes du réseau d'aqueduc et d'égout, secteur Newport;

#### **ORDRE DU JOUR**

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES**
  - 3.1 CORRESPONDANCE
  - 3.2 DEMANDES
    - 3.2.1 Regroupement des artistes et artisans de la MRC du Rocher-Percé ;
    - 3.2.2 Retrouvailles des étudiant(e)s de la Polyvalente Mgr Sévigny 82-83;
    - 3.2.3 Association du cancer est du Québec – Campagne Villes et Municipalités 2018 ;
    - 3.2.4 Centre La Joie de Vivre
  - 3.3 AFFAIRES NOUVELLES
4. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 4.1 Approbation des comptes à payer ;
  - 4.2 Adoption - Règlement numéro V-213-2018 concernant la construction de pistes cyclables et d'une fresque, et un emprunt n'excédant pas 250 000\$ à ces fins;

- 4.3 Adoption – Règlement numéro V-214-2018 concernant la réalisation de travaux de réfection au Centre sportif Clément-Tremblay de Chandler, et un emprunt n'excédant pas 3 600 000\$ à ces fins;
- 4.4 ~~Vente pour taxes 2018 – Autorisation et mandats ;~~
- 4.5 ~~Vente pour défaut de paiement des taxes – Dépôt de la liste ;~~
- 4.6 ~~Signataire – Protocole d'entente programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgences hors du réseau routier ;~~
- 4.7 Appui – Projet de site de radio communication - Électronique Mercier Ltée
- 4.8 Ajout à la résolution numéro 171113.253 – Octroi de mandat au procureur – Bâtiment situé au 123, rue Commerciale Ouest, secteur Chandler ;
- 4.9 Ajout de signalisation – Secteur Chandler ;
- 4.10 Signataire- Contrat de location du restaurant du Centre sportif Clément-Tremblay 2018-2020 ;
- 4.11 Recommandation de paiement – St-Onge et Assels Avocats Inc. – Monsieur Gérard Lafontaine ;
- 4.12 Recommandation de paiement – NASCO INC. – Travaux d'asphaltage ;
- 4.13 Recommandation de paiement – CIMOTA – Réparation de l'asphalte rue Commerciale, secteur Chandler ;
- 4.14 Recommandation de paiement du certificat numéro 6 – MFT & Fils inc. – Rénovation de l'accès universel ;
- 4.15 Fonds d'aide aux initiatives régionales 2018 – confirmation de la participation financière de la ville de Chandler ;
- 4.16 Recommandation de paiement – Delisle & Delisle s.e.n.c.- Affaires générales, urbanisme et procédures ;
- 4.17 Recommandation de paiement numéro 1 – Les Constructions Scandinaves Inc. – Centre sportif Clément-Tremblay ;
- 4.18 Recommandation de paiement – Laurier Hamilton et Fils Ltée – Transport ;
- 4.19 Recommandation de paiement – Robert Boileau inc. – Entretien et réparation de machinerie ;
- 4.20 Consultants G.P.R. Expert-conseil – Remplacement du système d'éclairage de la fontaine du Lac Vachon ;
- 4.21 Octroi de contrat – Services professionnels en architecture et ingénierie – Construction d'un garage municipal – Jean-Luc Heyvang, architecte ;
- 4.22 Octroi de contrat – Achat d'équipement de protection – Service sécurité & incendie ;
- 4.23 Nomination – Maire suppléant ;
- 5. **PROPOS DU MAIRE**
- 6. **PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**
  - 6.1 Période de questions de l'assemblée.
  - 6.2 Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **180709.222 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018 et de la séance extraordinaire du 28 juin 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **180709.223 DEMANDES**

Suite aux demandes d'aides financières déposées à la Ville de Chandler, il est unanimement résolu que ce Conseil accorde les montants suivants :

Regroupement des artistes et artisans de la MRC du Rocher-Percé ;	1 000 \$
Retrouvailles des étudiant(e)s de la Polyvalente Mgr Sévigny 82-83;	325 \$
Association du cancer est du Québec – Campagne Villes et Municipalités 2018 ;	300 \$
Centre La Joie de Vivre	250 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180709.224 CONTRAT – ENTRETIEN MÉNAGER DES HALTES ROUTIÈRES – MONSIEUR SERGE BELLERIVE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce conseil autorise l'octroi d'un contrat pour l'entretien ménager des haltes routières de la municipalité à monsieur Serge Bellerive selon les modalités du contrat.

Il est également résolu d'autoriser monsieur Jean Bélanger, à signer pour et au nom de la Ville ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180709.225 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FDEC – BONIFICATION DE L'OFFRE TOURISTIQUE**

CONSIDÉRANT que selon le plan de développement stratégique 2017-2022, la Ville de Chandler désire favoriser et améliorer l'offre de services de ses multiples sites touristiques;

CONSIDÉRANT qu'il s'avère important pour Chandler de se donner une signature de destination vacances et de bien structurer l'offre touristique locale en ce sens;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce Conseil demande à la FDEC de réserver une somme de 50 000 \$ pour la bonification de l'offre récréotouristique de la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180709.226 DEMANDE D'APPUI - MRC DU ROCHER-PERCÉ – MAISON DE LA CULTURE**

REPORTÉ.

**180709.227 VENTE DE TERRAINS – PARC INDUSTRIEL SECTEUR PABOS – MARCHÉ BLAIS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé

de monsieur le conseiller Donald Vachon, et unanimement résolu ce qui suit :

Que la Ville de Chandler vende sans garantie légale, aux risques et périls de MARCHÉ BLAIS, les immeubles ci-après décrits, pour une considération de 7 180.81 \$, plus les taxes (TPS et TVQ); à laquelle il faut ajouter une somme de 600 \$ pour couvrir le coût préférentiel de bornage des terrains.

Les immeubles vendus sont ci-après décrits :

Désignation (1)

Un immeuble situé sur l'Avenue du Parc industriel, Ville de Chandler (Secteur Pabos), Province de Québec, GOC 2H0; connu et désigné comme étant le lot 5 265 490 au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé.

Désignation (2)

Un immeuble situé sur l'Avenue du Parc industriel, Ville de Chandler (Secteur Pabos), Province de Québec, GOC 2H0; connu et désigné comme étant le lot 5 265 494 au Cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé.

La « Politique municipale relativement à la vente et aux promesses de vente de terrains qui sont la propriété de la ville de Chandler et sont situés dans les parcs industriels » s'applique intégralement.

Il est également résolu que **MARCHÉ BLAIS** devra se raccorder aux services municipaux (aqueduc et égouts) dans les deux (2) ans suivants la vente desdits terrains.

Il est également résolu que madame Louise Langlois et Monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Chandler ledit acte de vente ainsi que tous documents pertinents, requis et nécessaires et à poser tout acte nécessaire ou utile aux fins de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180709.228 MODIFICATION DU RÈGLEMENT V-207-2018 CONCERNANT LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DU RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT, SECTEUR NEWPORT**

ATTENDU que le Conseil a adopté le 12 mars 2018 le règlement numéro V-207-2018 concernant la réalisation de travaux de mise aux normes du réseau d'aqueduc et d'égout, secteur Newport, et autorisant une dépense et un emprunt de 1 115 000 \$ à ces fins ;

ATTENDU que la Ville ne peut se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa de l'article 554 de la Loi sur les cités et villes compte-tenu que l'emprunt sera remboursable uniquement par les contribuables du secteur de Newport ;

ATTENDU qu'il y a lieu de se prévaloir de l'article 564 de la Loi sur les cités et villes et d'adopter la présente résolution compte-tenu qu'elle n'a pas pour effet de changer l'objet du règlement et qu'elle n'augmentera pas la charge des contribuables ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu de modifier le règlement d'emprunt numéro V-207-2018 de la façon suivante:

1. Le deuxième attendu mentionnant que la Ville désire se prévaloir du pouvoir prévu au deuxième paragraphe du deuxième alinéa à l'article 544 de la Loi sur les cités et villes est à toute fin abrogé;
2. L'article 1 est modifié comme suit:

Le Conseil est autorisé à demander des appels d'offres et à effectuer ou faire effectuer des travaux relatifs au réseau d'aqueduc et d'égout, le tout, conformément à l'estimation des coûts préparé par la firme WSP, datée du 13 juillet 2018, dont copie est annexée au présent règlement pour en faire partie sous la cote «**ANNEXE A**».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **180709.229 APPROBATION DES COMPTES A PAYER**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon, et unanimement résolu, d'approuver les comptes à payer représentant pour le journal des achats du mois de juin 2018 un montant de 480 268.51 \$ et de 134 121.26 \$ pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **180709.230 ADOPTION - REGLEMENT NUMÉROT V-213-2018 CONCERNANT LA CONSTRUCTION DE PISTES CYCLABLES ET D'UNE FRESQUE, ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 250 000\$ A CES FINS**

ATTENDU que la Ville de Chandler souhaite réaliser des travaux associés à la construction de deux pistes cyclables dans les secteurs de Chandler et St-François et à la réalisation d'une fresque dans le secteur de Newport ;

ATTENDU que les coûts relatifs à ces travaux sont estimés

à 250 000 \$ ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du 4 juin 2018 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que le règlement portant le numéro V-213-2018 soit et est adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180709.231 ADOPTION – REGLEMENT NUMERO V-214-2018 MODIFIANT LE REGLEMENT NUMERO V-199-2017 CONCERNANT LA RÉALISATION DE TRAVAUX DE RÉFECTION AU CENTRE SPORTIF CLEMENT-TREMBLAY DE CHANDLER, ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAR 3 600 000\$ A CES FINS**

CONSIDÉRANT qu'en vertu du règlement numéro V-199-2017 adopté le 5 juin 2017 et approuvé par le ministre le 14 septembre 2017, le Conseil a décrété la réalisation de travaux de réfection au Centre sportif Clément Tremblay de Chandler et un emprunt de 2 550 000 \$ à cette fin ;

CONSIDÉRANT que lors de l'adoption dudit règlement, les coûts de réalisation étaient basés sur les estimations préliminaires de la firme CL Design datées du 27 juin 2016 ;

CONSIDÉRANT que les résultats obtenus lors de l'ouverture des soumissions reliée à ce projet obligent la municipalité à majorer la dépense prévue au règlement d'emprunt ;

CONSIDÉRANT que la Ville recevra une aide financière maximale de 1 685 718 \$ dans le cadre du Fonds des petites collectivités du nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec ;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance ordinaire du 4 juin 2018 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu de d'adopter le règlement d'emprunt numéro V-214-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180709.232 VENTE POUR TAXES 2018 – AUTORISATION ET MANDATS**

REPORTÉ.

**180709.233 VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES – DÉPÔT DE LA LISTE**

REPORTÉ

**180709.234 SIGNATAIRE – PROTOCOLE D'ENTENTE PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE SOUTIEN À L'ORGANISATION DES INTERVENTIONS D'URGENCES HORS DU RÉSEAU ROUTIER**

ANNULÉ

**180709.235 APPUI – PROJET DE SITE DE RADIO COMMUNICATION - ÉLECTRONIQUE MERCIER LTEE**

CONSIDÉRANT que Électronique Mercier Ltée, projette d'installer un site de radiocommunication afin d'y installer des antennes pour diffuser le signal de son réseau mobile numérique, permettant ainsi aux services de sécurité publique (Incendie et sécurité civile) de mieux coordonner leurs opérations.

CONSIDÉRANT que le site visé par Électronique Mercier Ltee (Cote du Moine - Réservoir d'eau potable) s'avère le plus approprié pour l'installation de l'antenne puisqu'il offre une excellente couverture radio mobile à des dizaines de kilomètres à la ronde en plus d'assurer un excellent chevauchement avec les couvertures des autres sites voisins, existants et futurs;

CONSIDÉRANT que l'objectif est de donner au Service incendie de la Ville de Chandler, un lien direct avec la centrale 911 CAUREQ en plus de permettre de fournir un moyen de communication fiable et de répondre aux besoins de sécurité manifestés par les services municipaux, entreprises et travailleurs forestiers, entreprises privées, villégiateurs et autres instances ayant du personnel se déplaçant dans des secteurs mal ou non desservis par le service de téléphonie cellulaire;

CONSIDÉRANT que l'infrastructure que la demanderesse installera sur ledit site sera un bâtiment et un pylône haubané pour supporter les antennes requises.

CONSIDÉRANT que l'accès à un moyen de communication pour des fins de sécurité s'avère un privilège dont tous les résidents, organismes et entrepreneurs souhaitent bénéficier;

CONSIDÉRANT que le site visé par la demanderesse est adjacent au réservoir à eau existant appartenant à la Ville de Chandler;

CONSIDÉRANT que l'implantation de ce nouveau site exigerait très peu d'intervention dans le milieu naturel puisque la demanderesse utilisera ledit chemin d'accès et la ligne électrique existante;

CONSIDÉRANT que le projet n'entraîne aucun impact majeur sur l'environnement;

CONSIDÉRANT que la proximité des résidences voisines ne représente pas un obstacle et que la demande n'augmentera pas cette difficulté;

CONSIDÉRANT que le terrain visé par la présente demande constitue la localisation optimale pour les besoins de la demanderesse;

CONSIDÉRANT que la distance qui sépare les bâtiments agricoles les plus près du terrain visé par la demande n'entraîne aucun impact négatif sur l'homogénéité de l'exploitation agricole du terrain;

CONSIDÉRANT que le projet est conforme à la réglementation municipale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce Conseil appuie Électronique Mercier Ltee dans toutes les démarches pour la réalisation du projet de site de radio communication, dont la Ville est partenaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180709.236 AJOUT À LA RÉOLUTION NUMÉRO 171113.253 – OCTROI DE MANDAT AU PROCUREUR – BÂTIMENT SITUÉ AU 123, RUE COMMERCIALE OUEST, SECTEUR CHANDLER**

CONSIDÉRANT qu'EXPERTISE GESTION DE LA BAIE S.E.N.C. s'est départi de l'immeuble par acte d'abandon ;

CONSIDÉRANT que Revenu Québec devient responsable des biens sans maître ;

CONSIDÉRANT que l'immeuble est toujours dans un état lamentable, dangereux et est considéré comme une nuisance;

CONSIDÉRANT l'avis légal produit par maître William Assels

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller

Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu d'élargir le mandat octroyé à maître Assels afin que celui-ci mette en demeure Revenu Québec de procéder, ou de faire procéder, à la démolition de l'immeuble situé, sur le lot 6 164 415, et au nettoyage du terrain dans les 21 jours suivants la présente mise en demeure. À défaut de répondre, maître Assels est également mandaté pour prendre les actions requises et nécessaires dans ce dossier afin que les responsables de l'immeuble procèdent à la démolition et au nettoyage du terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180709.237 AJOUT DE SIGNALISATION TEMPORAIRE – SECTEUR CHANDLER**

Afin d'assurer la sécurité des tous les usagers de la route, il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil recommande l'ajout d'un panneau d'arrêt obligatoire, pour la période de juin à septembre, à l'intersection Réhel / Commerciale / rue de la Plage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180709.238 SIGNATAIRE- CONTRAT DE LOCATION DU RESTAURANT DU CENTRE SPORTIF CLÉMENT-TREMBLAY 2018-2020**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce Conseil autorise madame Louise Langlois et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général, à signer pour et au nom de la Ville le contrat de location du restaurant du Centre sportif Clément-Tremblay 2018-2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180709.239 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ST-ONGE ET ASSELS AVOCATS INC. – MONSIEUR GÉRARD LAFONTAINE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce Conseil autorise le paiement de la facture numéro 1459232 de St-Onge & Assels au montant de 921.55 \$, toutes taxes incluses, pour des honoraires professionnels dans le cadre de la cause numéro 110-17-000766-155 (monsieur Gérard Lafontaine).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180709.240 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – NASCO INC. – TRAVAUX D'ASPHALTAGE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce Conseil autorise le paiement d'une partie de la facture numéro

15287 de NASCO INC. pour un montant de 105 315.84 \$, toutes taxes incluses, pour des travaux de réparation de l'asphalte, secteurs Chandler et Newport. Une retenue de 30 925.20 \$ est appliquée sur cette facture pour des déficiences des travaux exécutés sur la rue Christophe-Côté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**180709.241 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – CIMOTA – RÉPARATION DE L'ASPHALTE RUE COMMERCIALE, SECTEUR CHANDLER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce Conseil autorise le paiement de la facture numéro 8894 de CIMOTA au montant total de 11 497.50 \$, toutes taxes incluses, pour la réparation de l'asphalte sur la rue Commerciale, secteur Chandler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180709.242 RECOMMANDATION DE PAIEMENT DU CERTIFICAT NUMÉRO 6 – MFT & FILS INC. – RÉNOVATION DE L'ACCÈS UNIVERSEL**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce Conseil autorise le paiement du certificat de paiement numéro 6 produit par Jean-Luc Heyvang Architecte O.A.Q. au montant de 19 130.10 \$, toutes taxes incluses, payable à MFT et Fils Inc., pour des travaux de rénovation de l'accès universel de l'hôtel de ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180709.243 FONDS D'AIDE AUX INITIATIVES RÉGIONALES 2018 – CONFIRMATION DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE CHANDLER**

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce Conseil approuve le projet tel que déposé par monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, ainsi que la contribution financière de 4 445 \$ de la Ville de Chandler dans le cadre du projet « Fonds d'aide aux initiatives régionales 2018 ».

Il est également résolu d'autoriser monsieur Jean Bélanger, directeur administratif, à signer tout document relatif à ce dossier.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**180709.244 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – DELISLE & DELISLE S.E.N.C.- AFFAIRES GÉNÉRALES, URBANISME ET PROCÉDURES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller madame la conseillère Meggie Ritchie et

unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 2527 de Delisle & Delisle, s.e.n.c. au montant de 9 260.42 \$, pour des services professionnels rendus et déboursés encourus au 31 décembre 2017 dans les dossiers d'Affaires générales, urbanisme et procédures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180709.245 RECOMMANDATION DE PAIEMENT NUMÉRO 1 – LES CONSTRUCTIONS SCANDINAVES INC. – CENTRE SPORTIF CLÉMENT-TREMBLAY**

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Pelchat, appuyé de monsieur le conseiller Richard Duguay et unanimement résolu que ce Conseil autorise le paiement de la demande de paiement numéro 1 produit par CL Design, au montant de 250 665.42 \$, toutes taxes incluses, payable à Les Constructions Scandinaves Inc., pour des travaux de rénovation et de mises aux normes du Centre sportif Clément-Tremblay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180709.246 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – LAURIER HAMILTON ET FILS LTÉE – TRANSPORT**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures 06666 et 06667 à Laurier Hamilton et Fils Ltée au montant total de 19 051.42 \$, toutes taxes incluses, pour le transport de neige et de sable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180709.247 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ROBERT BOILEAU INC. – ENTRETIEN ET RÉPARATION DE MACHINERIE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 74770 au montant total de 10 051.51 \$, toutes taxes incluses, pour l'entretien et la réparation de machinerie au Centre sportif Clément-Tremblay.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180709.248 CONSULTANTS G.P.R. EXPERT CONSEIL – REMPLACEMENT DU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE DE LA FONTAINE DU LAC VACHON**

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Vachon, appuyé de monsieur le conseiller Denis Pelchat et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 651 au montant total de 13 733.76 \$, toutes taxes incluses, la fourniture de trois (3)

lumières LED submersibles, un transformateur et un panneau de contrôle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180709.249 OCTROI DE CONTRAT – SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE ET INGÉNIERIE – CONSTRUCTION D'UN GARAGE MUNICIPAL – JEAN-LUC HEYVANG, ARCHITECTE**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres pour des services professionnels en architecture et ingénierie pour la construction d'un garage municipal;

CONSIDÉRANT que trois (3) entreprises ont déposé une offre de soumission conforme;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver la plus basse soumission conforme,

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Duguay., appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon. et unanimement résolu d'octroyer le contrat pour les services professionnels en architecture et ingénierie pour la construction d'un garage municipal à Jean-Luc Heyvang Architecte au montant de 209 484.45\$, toutes taxes incluses.

SOUSSIONNAIRE	MONTANT (TTC)
Jean-Luc Heyvang, architecte	209 484.45 \$
PBA	266 598.28 \$
Consortium Atelier 5 + Atelier A2E	298 222.16 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180709.250 OCTROI DE CONTRAT – ACHAT D'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION – SERVICE SÉCURITÉ & INCENDIE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu que ce conseil autorise l'achat d'équipement de protection de L'ARSENAL tel que décrit sur la soumission numéro 082302 au montant total de 17 533.69 \$, toutes taxes incluses.

Il est également résolu d'autoriser l'acquisition des équipements dans le cadre du programme d'aide financière pour le soutien à l'organisation des interventions d'urgence hors du réseau routier (SUMI), le tout tel que déposé pour le directeur général. Dans ce dossier, la Ville recevra une aide financière de 87 489 \$ sur une dépense totale de 100 673.21 \$, toutes taxes incluses. La trésorière est autorisée à prélever cette somme à même le surplus accumulé de la ville de Chandler en attendant le versement de l'aide financière.

ADOPTÉE À UNANIMITÉ

**180709.251 NOMINATION – MAIRE SUPPLÉANT**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Donald Vachon, et unanimement résolu de nommer à titre de maire suppléant monsieur Bruno-Pierre Godbout pour la période du 14 juillet 2018 au 13 avril 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**180709.252 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur le conseiller Richard Duguay propose la levée de l'assemblée à 21h02.

**VILLE DE CHANDLER**

---

Louissette Langlois  
Maire

---

Roch Giroux,  
Directeur général et greffier